



Bulletin n°23
Juillet 2026

AUGIGNAC

Infos

Sommaire

P.1 Le mot du Maire
P.2 Présentation de l'équipe municipale
P.3 Commissions communales / Syndicats intercommunaux
P.4 Le budget
P.5 Travaux d'urgence / Écoles
P.6 Conseil municipal des Jeunes
P.7 Nouvelle construction / Cimetière
P.7 Voirie 2026
P.8 Communication / Fibre
P.8 PLUIH
P.9 « Chats libres » / VVF
P.10-11 Associations
P.12 Félibrée / Agenda 2026
P.12 Hommages
M. Narcisse MOUSNIER et
Mme. Michelle BONNEROT

Maison des Services Publics

☎ : 05 53 56 80 12
✉ : mairie@augignac.fr
🌐 : www.augignac.fr
f : [communeaugignac](https://www.facebook.com/communeaugignac)

Horaires d'ouverture au public :

Lundi	} 9h00 – 12h30 & 13h30 – 17h30
Mardi	
Jeudi	
Vendredi	

Sur RDV le mercredi (sonner si urgent)

Agence Postale Communale :

Lundi	} 9h00 – 12h00
Mardi	
Jeudi	
Vendredi	



LE MOT DU MAIRE

Chères augignacoises, chers augignacois,

À travers cette nouvelle édition du bulletin municipal, nous revenons vers vous pour vous présenter les événements et les réalisations qui rythment la vie de notre commune.

Tout d'abord, permettez-moi, en votre nom, de rendre hommage à la précédente équipe municipale qui s'est investie au cours des six précédentes années.

Une nouvelle équipe est en place depuis mars et elle m'a fait l'honneur de me reconduire à la tête de la commune.

Un nouveau mode électoral permettant la parité mais ne permettant plus le panachage, l'absence d'enjeu lié à une seule liste, autant d'éléments qui pouvaient laisser penser que l'abstention serait forte. La participation fut quasiment la même qu'en 2020 (68,60 % contre 69,20 % en 2020). Le score de la liste au regard des inscrits est de 54,02 %. Elle en tire donc une légitimité pour conduire les affaires de la commune jusqu'en 2032 ou 2033. Les quelque 21,26 % de bulletins blancs et nuls ont bien montré que le sport du tir au pigeon a encore quelques années devant lui. L'avantage de ce nouveau mode de scrutin tel que nous pouvons le vivre au sein de l'équipe, est que le collectif prime sur les individualités et que nous apprécions tous cette cohésion d'équipe.

Avec les adjoints et les conseillers nous vous remercions pour votre confiance et il nous revient aujourd'hui la charge d'appliquer le programme que nous vous avons présenté avec réalisme, en tenant compte des impératifs inhérents à la gestion d'une commune, à la sécurité des biens et des personnes.

Nous souhaitons rendre notre commune attractive, et c'est dans cet objectif que nous mettons l'accent sur le lien social en accompagnant la vie associative, que nous travaillons sur un PLUI-H permettant l'arrivée de nouveaux habitants avec un zonage favorisant l'extension du bourg. L'enjeu pour les prochaines années est de structurer durablement le bassin de vie scolaire. Des chiffres nous encouragent : suite au recensement, nous n'avons pas de perte d'habitants par rapport à 2020 et les effectifs scolaires du RPI devraient remonter à la prochaine rentrée autour de 90 élèves, alors que nous étions descendus à 78.

Une nouvelle organisation municipale a été mise en place avec 4 adjoints mais également 4 conseillers délégués. Cela permet à ces derniers d'avoir l'autorité juridique nécessaire pour administrer un secteur demandant un suivi particulier par délégation du maire. Cette pratique est devenue désormais courante dans nombre de communes.

Une nouvelle équipe signifie également de nouvelles idées, un souffle nouveau, un dynamisme renouvelé. Nous proposerons des organisations nouvelles parce que nous prenons en compte vos remarques. Un exemple : le traditionnel et très apprécié repas des aînés se fera sur une autre période que décembre, plutôt aux beaux jours, donc en 2027.

Les commissions municipales sont en place et travaillent activement, sous la responsabilité des adjoints, à l'amélioration de la vie quotidienne, du vivre ensemble.

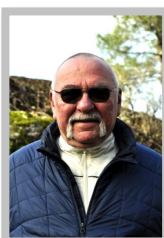
Avec l'équipe municipale, je vous souhaite un bel été 2026.

Bernard BAZINET

Présentation de l'équipe municipale



Sébastien	Marie-Claude	Bernard	Laurent	Catherine
VIGNERON	FUENTES	BAZINET	PIALHOUX	MARQUILLIE
3^{ème} Adjoint	4^{ème} Adjointe	Maire	1^{er} Adjoint	2^{ème} Adjointe



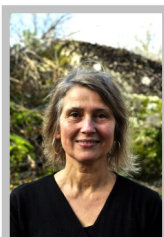
Didier
COLLOT
Conseiller délégué



Patricia
CHABOT-LALAY
Conseillère déléguée



Vincent
MAREDA
Conseiller délégué



Cécile
GRASSET
Conseillère déléguée



Franck
MATHIS
Conseiller municipal



Margot
DABOUSSI
Conseillère municipale



Alexis
LABOURET
Conseiller municipal



Yannick
MERLE
Conseillère municipale



Antoine
FURGAUT
Conseiller municipal



Catherine
PINEL
Conseillère municipale



Monique
JULIEN
Liste complémentaire



Jean-Marie
DESCOMBE
Liste complémentaire

Les commissions communales

COMMISSIONS	NOMS
Urbanisme – Travaux – Voirie – Sécurité – Patrimoine – Cadre de vie	Bernard BAZINET (Président de droit), Laurent PIALHOUX (vice-président), Didier COLLOT, Marie-Claude FUENTES, Franck MATHIS, Vincent MAREND
Budget – Prospectives – Ressources Humaines – Marchés publics	Bernard BAZINET (Président de droit), Catherine MARQUILLIE (vice-présidente), Laurent PIALHOUX, Sébastien VIGNERON, Franck MATHIS, Catherine PINEL, Marie-Claude FUENTES, Vincent MAREND, Didier COLLOT, Patricia CHABOT-LALAY
Affaires scolaires et commission extra-municipale des menus	Bernard BAZINET (Président de droit), Sébastien VIGNERON (vice-président), Catherine MARQUILLIE, Antoine FURGAUT, Margot DABOUSSI, Yannick MERLE, Marie-Claude FUENTES
Enfance/jeunesse — Séniors — Culture — Vie associative et sportive	Bernard BAZINET (Président de droit), Marie-Claude FUENTES (vice-présidente), Cécile GRASSET, Margot DABOUSSI, Alexis LABOURET, Antoine FURGAUT Catherine MARQUILLIE
Communication	Bernard BAZINET (Président de droit), Cécile GRASSET (vice-présidente), Sébastien VIGNERON, Patricia CHABOT-LALAY, Laurent PIALHOUX, Catherine MARQUILLIE, Marie-Claude FUENTES
Appel d'offres	Titulaires : Yannick MERLE, Catherine MARQUILLIE, Franck MATHIS Suppléants : Sébastien VIGNERON, Laurent PIALHOUX, Didier COLLOT

Les syndicats intercommunaux

SYNDICATS	DELEGUES	NOMS
SMCTOM : Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (proposition à la CCPN)	Titulaire	Patricia CHABOT-LALAY
	Titulaire	Didier COLLOT
	Suppléant	Sébastien VIGNERON
	Suppléant	Laurent PIALHOUX
SMIPS : Syndicat Mixte d'Intervention et de Prévention Scolaire de Nontron (désignation CCPN)	Titulaire	Margot DABOUSSI
	Suppléant	Antoine FURGAUT
SDE 24 (Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne)	Titulaire	Marie-Claude FUENTES
	Titulaire	Bernard BAZINET
	Suppléant	Cécile GRASSET
	Suppléant	Catherine PINEL
REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT de Nontron : Représentants de la commune à titre consultatif au conseil d'exploitation (Marie-Claude FUENTES : Vice-Présidente du conseil d'exploitation en charge de l'eau)	Titulaire	Bernard BAZINET
	Titulaire	Marie-Claude FUENTES
	Suppléant	Franck MATHIS
	Suppléant	Laurent PIALHOUX
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Périgord Limousin (Bernard BAZINET : Membre du Bureau Syndical au titre de la CCPN)	Titulaire	Yannick MERLE
	Suppléant	Alexis LABOURET
Syndicat Mixte des bassins Bandiat-Tardoire (Laurent PIALHOUX: Président)	Titulaire	Laurent PIALHOUX
	Suppléant	Alexis LABOURET

Le budget réalisé en 2025 en quelques chiffres



Le document de valorisation financière et fiscale réalisé par les services de la trésorerie de Nontron, dont vous trouverez ci-contre un extrait, fait apparaître des données en euros par habitant pour l'exercice comptable 2025.

Une brève analyse, réalisée par ces mêmes services, fait apparaître une baisse de 3,5 % des produits de fonctionnement et une baisse des charges de fonctionnement de 7,1 %.

La Capacité d'Autofinancement Brute (CAF Brute), excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement et le remboursement de la dette, est en hausse de 9 % et passe de 124 077 € en 2024 à 135 204 € en 2025. Légèrement inférieure à la moyenne du département pour les communes de même strate, 160 € par habitant contre 191 €, elle est égale à ce qui existe au niveau régional.

Cette amélioration régulière depuis 2021 est la conséquence d'une bonne maîtrise des charges de fonctionnement dans un contexte pourtant inflationniste. En euros par habitant, les charges sont inférieures à la moyenne départementale (472 € contre 754 €).

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette), excédent du fonctionnement diminué du remboursement de la dette en capital, représente le reliquat servant à financer de nouvelles dépenses d'équipement.

Elle est en hausse de 10,7 % et s'établit à 113 710 € soit 135 € par habitant contre 111 € au niveau départemental. C'est la conséquence de la maîtrise des charges et produits précédemment évoquée et du désendettement qui se poursuit (-29,1 % depuis 2021).

Le fonds de roulement (FDR), qui représente les réserves de la commune, est à 614 263 € soit, 727 € par habitant contre 471 € par habitant pour les communes de même strate du département. Les voyants sont donc au vert pour cet indicateur. Au niveau de la fiscalité, les taux pratiqués par la commune sont en-deçà de ceux de la strate départementale.

Pour le budget 2026, nous avons fait le choix d'une augmentation raisonnée de 2,5 % de la taxe foncière, de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et pour le foncier non bâti, ce qui apparaît en cohérence afin de répondre au besoin de consolidation des recettes fiscales. Compte tenu de la situation, l'emprunt lié à l'investissement pour les locaux associatifs de 250 000 €, prévu au budget 2026, apparaît supportable.

Données extraites du document de valorisation financière et fiscale

édité par les services comptables (en € par habitant)

Repères

2025	AUGIGNAC	Département	Région	National
Produits réels de fonctionnement	632 €	946	922	926
Charges réelles de fonctionnement	472 €	754	762	748
Capacité d'autofinancement brute	160 €	193	160	178
Capacité d'autofinancement nette	135 €	111	95	103
Dépenses d'équipement	201 €	370	359	414
Dettes financières	265 €	553	494	562
Fonds de roulement	727 €	471	488	542
Trésorerie	750 €	498	514	581

Les recettes de fonctionnement

2025	AUGIGNAC	Département	Région	National
Ressources fiscales	282 €	496	522	533
Dotations et participations	258 €	285	254	241
Ventes et autres produits courants	89 €	164	145	150
Produits financiers	0 €	0	0	1
Produits exceptionnels	2 €	1	1	1

Les dépenses de fonctionnement

2025	AUGIGNAC	Département	Région	National
Charges générales	171 €	256	261	267
Charges de personnel	244 €	367	357	334
Gestion courante	50 €	117	129	131
Charges financières	7 €	14	12	14
Charges exceptionnelles	0 €	1	3	1

Population : 845

Strate de référence : communes de 500 à 2 000 habitants

Catherine MARQUILLIE

Vous avez pu le constater, les imprévus en matière de travaux de sécurisation s'enchaînent. Il ne s'agit pas d'une fatalité propre à notre commune, mais de situations liées à l'abandon ou au manque d'entretien du bâti ancien. Cette problématique concerne nombre de communes et les aléas climatiques amplifient ces événements fâcheux, qui impactent directement ou indirectement les finances communales.

Lorsque le domaine public et la sécurité des citoyens sont susceptibles d'être impactés, la collectivité se doit d'engager des procédures d'expertise en saisissant le tribunal administratif, en prenant des mesures conservatoires de mise en sécurité et de mise en péril.

Lors de la tempête Nils du 11 février au soir, un nouvel éboulement s'est produit rue du Périgord Vert alors que l'électricité et la téléphonie se trouvaient également coupées.

Avec le soutien efficace des agents de l'Unité d'Aménagement du conseil départemental et du centre de secours de Nontron, nous avons mis en place un

dispositif de sécurité avec fermeture de la voie départementale et mise en place d'une déviation. Il a également fallu neutraliser l'éclairage public et l'alimentation en fibre de deux habitations proches avant de procéder à la démolition et à la mise en sécurité du bâtiment et de la grange adjacente, laquelle appartient à une indivision distincte de la première propriété.

Coût total de l'opération à ce jour :

39 348 €.

- en 2023, frais d'expertise : **1433 €** et intervention mise en sécurité bâtiment : **9 815 € TTC.**

- en 2026, frais d'expertise : **1012 €**, intervention mise en sécurité bâtiment et grange : **22 736 € TTC**, intervention Orange : **3 950 € TTC** (mise en place d'un fourreau), intervention Enedis : **402 €.**

Ces sommes sont consignées aux hypothèques. Y aura-t-il un jour récupération ? Nous pouvons légitimement en douter.

Cette mise en sécurité et la mise en place d'une déviation a forcément impac-

té les rues d'Abjat-sur-Bandiât et du Château-d'eau. Des travaux de réfection de la chaussée sont prévus cette année. Ces travaux s'ajoutent au renforcement des bas-côtés en calcaire réalisé par les agents techniques en février et mars derniers.

A la suite d'une visite des services de l'État au mois de mai, la décision a été prise de sécuriser deux autres sites : un dans le village de Lapeyre et un dans le village des Chadauds.

Il s'agit là de manière générale d'une obligation pour le maire de prendre les mesures nécessaires pour sécuriser des lieux, interdire leur accès sauf raison impérieuse, voire se substituer aux propriétaires en cas de défaillance. Cela a également un coût pour la collectivité. En l'espèce pour ces deux dernières situations, les démarches sont en cours pour trouver des issues favorables.

Bernard BAZINET

Une année scolaire riche en réussites et en projets pour le RPI Augignac – Saint-Estèphe

Réuni le 16 juin dernier, le troisième conseil d'école du RPI Augignac – Saint-Estèphe a permis de dresser le bilan de l'année scolaire écoulée et d'évoquer les perspectives de la rentrée 2026.

Une rentrée sous le signe de la stabilité

Les prévisions d'effectifs sont encourageantes avec **84 élèves actuellement inscrits**. Les classes devraient être réparties de la manière suivante :

Augignac

- une classe de Petite et Moyenne Sections (16 élèves),
- une classe de Moyenne et Grande Sections (15 élèves),
- une classe de Grande Section et CP (15 élèves).

Saint-Estèphe

- une classe de CE1 et CE2 (20 élèves),
- Une classe de CM1 et CM2 (18 élèves),

Quelques inscriptions en Petite Section sont encore attendues, ce qui pourrait légèrement faire évoluer ces chiffres. Cette stabilité des effectifs permet de maintenir une organisation pédagogique adaptée aux besoins des élèves. Le conseil d'école a également été l'occasion d'annoncer le départ de Mme Gonzalez-Verdier à la prochaine rentrée, après plusieurs années d'engagement au sein de l'école de Saint-Estèphe. Nous la remercions et lui souhaitons une bonne continuation.

Une année scolaire particulièrement dynamique

Tout au long de l'année, les élèves des deux écoles ont bénéficié

d'un programme particulièrement riche, mêlant apprentissages, découvertes et ouverture sur le territoire.

Les projets communs ont rythmé l'année scolaire avec la participation au prix littéraire **Les Incorruptibles**, qui invite les élèves à découvrir plusieurs ouvrages avant de participer à un vote national. Les classes concernées ont également profité de séances de natation, d'une classe bleue pour les élèves de Grande Section et de CP, ainsi que de nombreuses rencontres sportives organisées dans le cadre de l'USEP. Les écoles ont également participé à la Félibrée d'Abjat-sur-Bandiât, illustrant leur attachement à la culture et au patrimoine périgourdins.

À Saint-Estèphe, les élèves ont participé au projet « **Mission Eau** », mené avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin et l'Agence de l'eau Adour-Garonne, afin de mieux comprendre les enjeux liés à la préservation de la ressource en eau. Les plus grands ont découvert le collège de Piégut-Pluviers lors d'une journée d'immersion facilitant leur future entrée en sixième. Plusieurs interventions de prévention ont également été organisées : permis piéton et permis Internet avec la gendarmerie, séances sur la puberté, les relations positives et la gestion des émotions avec l'infirmière scolaire. Les élèves ont aussi participé à une journée handisport, à des rencontres multisports et à des activités de rugby, autant d'occasions de développer l'esprit d'équipe et les valeurs du sport.

À Augignac, les plus jeunes n'ont pas été en reste avec une

sortie à la ferme pédagogique de Rochechouart, une découverte de la grotte de Villars, une rencontre USEP consacrée au handball ainsi qu'une intervention sur le respect de l'intimité en Grande Section. Les futurs élèves de Petite Section ont également été accueillis au sein de l'école afin de préparer sereinement leur première rentrée.

Le moment fort de cette année restera sans conteste la **victoire nationale** obtenue au concours « **Non au harcèlement** ». Les élèves de Saint-Estèphe ont remporté le premier prix dans la catégorie « Affiche – école » et se sont rendus à Paris pour la cérémonie officielle de remise des prix. Cette distinction s'accompagne d'une dotation de **2 000 euros**, qui permettra de financer de nouvelles actions de sensibilisation dès la prochaine année scolaire. Les enseignantes ont chaleureusement remercié les communes d'Augnac et de Saint-Estèphe pour leur participation au financement du transport vers Paris, qui a rendu cette belle expérience possible.

Des communes pleinement engagées

Les deux municipalités poursuivent leurs investissements pour améliorer les conditions d'accueil des élèves. À Augnac, de nouvelles tables, chaises, portemanteaux et vélos ont été acquis. À Saint-Estèphe, le remplacement des portes et des fenêtres des classes ainsi que l'achat de cinq ordinateurs et de deux fauteuils contribuent à moderniser les équipements. Les enseignantes ont également salué le soutien constant de

l'Amicale laïque, indispensable à la réalisation de nombreux projets éducatifs.

La prochaine année s'annonce tout aussi ambitieuse avec le renouvellement des projets autour de la lecture, de l'environnement, des métiers d'art, des activités sportives et de la natation. Autant d'initiatives qui témoignent du dynamisme du RPI et de l'implication conjointe des équipes enseignantes, des communes, des parents et des partenaires au service de la réussite des enfants.

Sébastien VIGNERON



Conseil Municipal des Jeunes d'Augnac : une nouvelle instance citoyenne

À l'image de nombreuses communes engagées dans la participation citoyenne des jeunes, Augnac s'apprête à créer son Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Cette nouvelle instance permettra aux enfants et adolescents de 10 à 15 ans de s'impliquer concrètement dans la vie de la commune, de proposer des projets et de découvrir le fonctionnement démocratique local. Inspiré des expériences réussies de communes voisines — où les jeunes conseillers ont mené des actions autour de l'environnement, de la solidarité, du sport ou de la culture — le CMJ d'Augnac aura pour vocation de donner la parole aux jeunes, de valoriser leurs idées et de les associer aux projets municipaux.

Qui peut se présenter ?

Tous les jeunes habitants d'Augnac, âgés de 10 ans révolus à 15 ans, souhaitant s'engager pour un mandat de deux ans. Comme dans les autres communes dotées d'un CMJ, les jeunes élus seront accompagnés par des élus adultes et des référents municipaux. Ils participeront à des réunions régulières, apprendront à débattre, à construire un projet, à voter et à représenter leurs camarades.

Comment cela va-t-il se passer ?

Une communication sera distribuée début septembre qui détaillera les modalités de candidature, un calendrier des élections, les missions du CMJ, des exemples de projets réalisables.

Les élections auront lieu à l'automne, dans un cadre proche de celui d'un véritable scrutin municipal, afin de permettre aux jeunes de vivre une expérience citoyenne complète.

Pourquoi un CMJ à Augnac ?

- * Parce que les jeunes ont des idées, de l'énergie et une véritable envie de contribuer à la vie de leur village,
- * Parce que les CMJ des communes voisines ont montré qu'un tel dispositif favorise l'engagement, la confiance en soi, la coopération et le sens du collectif,
- * Parce qu'Augnac souhaite donner à sa jeunesse une place active dans son avenir.

Marie-Claude FUENTES

La nouvelle construction sera destinée à un local de stockage associatif et un local dédié à l'Association communale de chasse agréée (ACCA). Nous en profitons pour donner la constitution du bureau 2026-2027:

Président : Louis Bardeau

Vice-Président : Benjamin Brun

Trésorier : Patrick Lacourarie

Trésorier adjoint : Stéphane Benoit

Secrétaire : Landry Lacourarie

Secrétaire adjoint : Adrien Hubert

Pour diverses raisons les travaux qui devaient initialement se terminer en février 2026, ont pris du retard : météo, ré-glementation, retard dans la livraison des fournitures etc.

Il reste à terminer :

Le local sanitaire/douche des agents techniques qui sera indépendant et permettra de dégager de l'espace en cédant le bloc sanitaire actuel, le carrelage, l'installation d'une citerne de récupération des eaux de pluie de 20 000 litres. L'installation d'une bâche incendie qui doit être à moins de 200 mètres d'un bâtiment recevant du public (ERP) sachant que la borne incendie est à 356 mètres.

L'aménagement extérieur (VRD).

Nous espérons avoir un bâtiment opérationnel en septembre 2026. Nous préparons une convention d'utilisation et de remboursements des charges avec les futurs occupants.

Bernard BAZINET

Le Conseil municipal, dans sa séance du 5 novembre 2025 a décidé à l'unanimité des membres présents de procéder à l'agrandissement du cimetière.

Le cimetière actuel, d'une contenance d'environ 8 000 m² est situé sur les parcelles AB 4 et AB 5 et en partie sur la parcelle AB 6.

Au regard du caractère limité de l'espace disponible pour l'achat de concessions, une étude préalable a été demandée à l'ATD pour agrandir le cimetière sur la partie restante de la parcelle AB 6 : études de sols, nécessité de drainages sont autant de points qu'il convient de sécuriser.

Nous envisageons de supprimer la haie de cyprès dont certains pieds sont malades et/ou envahis de lierre. Cela permettra également de gagner de l'espace.

Nous préserverons « l'Acer negundo » ou « érable à feuilles de frêne » qui trône sur cette parcelle si son état sanitaire le permet.

Nous intégrerons le lavoir situé au bout de la parcelle dans cette espace en le sécurisant au moyen d'une clôture de ganivelle.

C'est également ce qui va être fait au niveau du lavoir actuellement inclus dans le cimetière. La haie que nous avons fait disparaître était en souffrance. Le lavoir quant à lui n'était plus étanche, il a été magnifiquement restauré par l'entreprise Vincent LAPEYRE.

Bernard BAZINET

Voirie 2026

Depuis avril, une nouvelle commission voirie est installée. Elle s'est réunie le 13 juin dernier.

Les aléas climatiques ont un impact direct ou indirect sur les programmations de travaux.

L'intensité des précipitations met à mal certains réseaux d'eaux pluviales, ouvrage ou chemin et accélère leur dégradation.

L'effondrement de la maison sur la RD 675, nous a obligés à mettre en place une déviation sur la route du château d'eau.

Cette voie était sous-dimensionnée pour accueillir cette action, mais nous n'avons pas eu le choix.

Les programmations mises en place sont remises en cause par ces interventions d'urgence auxquelles il faut faire face.

Travaux pour 2026 voies communales:

Investissement

VC 204 : Route du cimetière : de la place de l'école à la route de St Estephe : Renforcement de chaussée et bicouche

VC 209 : Chemin Blanc : de la place de l'école jusqu'à la sortie du bourg : Renforcement de chaussée et bicouche

Fonctionnement

VC 305 : Route du Château-d'eau [Tout le linéaire (suite de la déviation du mois de février et mars)] : Reprofilage rive et nid de poule + bi couche

VC à déterminer suivant priorité : Point à temps

Réseau pluvial

VC 7 : Route de Pont-de-Cosse : Traversée de route pour récupération des eaux pluviales

Chemin des Oiseaux : Le Maine-du-Bost : Gestion des eaux pluviales sur le chemin à proximité de maison

Chemin de Font-de-Pique : Font-de-Pique : Reprise de la traversée du ruisseau et exutoire de l'étang sous le chemin

Au niveau de la voirie intercommunale, il ne devrait pas y avoir de travaux cette année du fait de restrictions budgétaires. Nous avons proposé de continuer la réfection de la route des Chadauds. Ce sera pour 2027, nous l'espérons. Une enveloppe de point à temps, nous sera peut-être proposée pour permettre de maintenir l'état des voies intercommunales.

Comme tous les ans, ces travaux seront complétés par des interventions d'élagage et de reprise de fossé.

L'équipe technique de la commune se chargera des fauchages.

Laurent PIALHOUX

Une communication renforcée

La municipalité d'Augignac renforce cette année son engagement en faveur d'une communication claire, accessible et régulière, convaincue qu'elle constitue l'un des piliers essentiels du vivre ensemble. Pour faciliter l'accès à l'information et accompagner chacun dans ses démarches, le site internet communal s'enrichit et devient un véritable point de repère pour tous les habitants.

Deux nouveaux onglets viennent d'être mis en ligne :

- **Villes et Villages Fleuris** : découvrez les actions menées pour l'embellissement du village et la valorisation de notre cadre de vie.

- **Condition animale** : informations, conseils et dispositifs municipaux pour le bien-être des animaux domestiques et de la faune locale.

D'autres onglets viendront prochainement compléter ces contenus, afin d'offrir un panorama toujours plus complet de la vie du village et des services municipaux.

Le site propose également de nombreux services pratiques parmi lesquels :

- **Démarches administratives** : passeports, cartes d'identité, certificats d'urbanisme, permis de construire...

- **École d'Augignac** : actualités, informations pratiques, contacts.

- **Histoire et patrimoine** : un regard vivant sur l'identité et la mémoire du village.

Pour compléter ces informations, vous pouvez aussi suivre :

- La page **Facebook** de la commune, pour les annonces rapides et les actualités du quotidien.

- L'application **Intramuros**, alimentée par la CCPN, qui diffuse les informations de toute la communauté de communes et comprend un onglet dédié à Augignac.

À la rentrée de septembre, la municipalité mènera une campagne d'information spécifique autour d'Intramuros, afin d'encourager un maximum d'habitants à utiliser cet outil simple et pratique.

En consultant régulièrement ces supports, vous contribuez à renforcer le lien entre villageois et municipalité.

Une communication fluide, partagée et accessible à tous, c'est la garantie de vivre ensemble dans les meilleures conditions.

Marie-Claude FUENTES

Fibre

La fermeture du réseau cuivre de téléphonie est annoncée sur notre commune et n'attendra pas 2030.

Nous avons reçu en mairie une lettre recommandée de la société Orange en date du 20 avril 2026.

Orange indique qu'elle ferme le réseau historique en cuivre partout sur le territoire à échéance 2030 pour les derniers chantiers de fermeture.

Notre commune est présélectionnée dans le lot 7 de fermeture. Une phase d'échange et de partage est engagée du 16 avril au 30 novembre 2026 entre les communes concernées et Orange.

En clair il faut que les utilisateurs du réseau cuivre migrent rapidement sur une autre technologie disponible : fibre optique, réseaux très haut débit et satellite.

N'hésitez pas à contacter vos opérateurs si vous n'avez pas encore migré et nous conseillons aux plus jeunes d'expliquer aux aînés qui ne maîtriseraient pas les nouvelles technologies que la fermeture du réseau cuivre est inéluctable.

En cas de difficulté n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Bernard BAZINET

Point d'étape : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUIH)

Comme vous le savez, la communauté de communes a engagé depuis **2021**, la démarche d'élaboration PLUIH.

Ce document stratégique fixera les orientations en matière d'habitat et d'aménagement du territoire pour les années à venir. Il vise à accompagner le territoire et ses habitants face aux évolutions réglementaires, climatiques et sociétales auxquelles il sera confronté.

De nombreux ateliers thématiques (habitat, agriculture, forêt, eau, environnement) et réunions publiques ont été organisés depuis deux ans pour recueillir les avis des habitants et des organismes publics associés (chambre consulaire agricole, des métiers et de l'industrie, le CNPF (forêt), le Parc Naturel Régional...). La réunion thématique agricole a eu lieu à Augignac. Lors de la période de consultation des habitants, deux réunions d'information et de recueil de doléances ont été organisées en mairie.

Le **16 décembre** dernier, le projet de PLUIH a été arrêté en conseil communautaire.

En début d'année **2026**, les communes ont donné un avis sur le document présenté. Une commune a rejeté le document, Augignac avait donné un avis favorable avec des réserves sur certains points.

Du fait du refus d'une commune, la «copie» doit être revue. En date du **21 mai 2026**, le conseil communautaire a abrogé l'arrêté du **16 décembre 2025**. Cela a pour effet la réouverture de la phase de concertation.

Si vous avez des avis, des réclamations à exprimer à l'encontre du PLUIH, nous vous rappelons qu'en mairie une boîte de concertation est là pour recueillir vos doléances que vous pouvez aussi exprimer par voie numérique à l'adresse mail suivante : concertation@ccpn.fr si vous voulez que nous soyons informés de votre démarche vous pouvez associer le mail de la mairie en copie : mairie@augignac.fr.

Nous pourrions vous communiquer le nouveau calendrier de l'élaboration du document.

La projection attendue devrait s'approcher de ce planning :

Juin à septembre 2026 : réouverture de la concertation

Septembre à octobre 2026 : validation du projet par les collectivités

Octobre à novembre 2026 : enquête publique

Premier semestre 2027 : présentation aux services de l'état

Fin 2027 : mise en application du document

Laurent PIALHOUX

Le présent bulletin municipal est édité par la commune d'Augignac

Responsable de la publication : M. Bernard BAZINET, Maire

Conception : conseillers municipaux

Photos : conseillers municipaux et associations

Distribution : conseillers Municipaux

Impression : IGE EDIGRAPHIC (Rte de St Martin NONTRON)

À Augignac, la municipalité poursuit son engagement en faveur du bien-être animal avec la campagne "Chats libres", menée en partenariat avec l'association 30 Millions d'Amis. L'objectif est simple : protéger les chats errants tout en maîtrisant leur population, dans le respect de la santé publique et de l'équilibre du village.

Pourquoi agir ?

Un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en seulement quatre ans. Cette prolifération rapide entraîne souffrance animale, maladies, conflits de voisinage et saturation des sites de nourrissage. La stérilisation est aujourd'hui la seule méthode éthique, durable et reconnue pour stabiliser les colonies.

Santé : prévenir plutôt que guérir

Les chats libres peuvent être porteurs du FIV (virus de l'immunodéficience féline) ou du FeLV (virus de la leucose féline). Ces maladies ne sont pas transmissibles à l'humain, mais circulent entre chats, notamment lors de bagarres. La stérilisation réduit fortement ces affrontements et donc la

transmission des virus.

Un dispositif encadré et bienveillant

Comme expliqué sur le site de la mairie que nous vous invitons à consulter, les chats identifiés comme "libres" sont : capturés sans stress, stérilisés et identifiés (mise en place d'une puce), soignés si nécessaire, puis relâchés sur leur site, où ils seront suivis et nourris de manière responsable. Ce dispositif évite les naissances non désirées, améliore la santé des animaux et apaise les relations entre habitants et colonies.

Une démarche collective

La réussite de cette campagne repose sur la coopération de tous : nous vous invitons à signaler les chats errants en mairie. Votre message sera relayé à Marie-Claude Fuentes, adjointe en charge de la condition animale. En agissant ensemble, nous faisons d'Augignac un territoire exemplaire, où la protection animale s'allie à la tranquillité publique.

Marie-Claude FUENTES

La démarche Villes et Villages Fleuris : un engagement municipal durable

Depuis plusieurs années, la municipalité d'Augignac a fait du label Villes et Villages Fleuris un véritable fil conducteur pour améliorer le cadre de vie, renforcer l'attractivité du village et préserver notre environnement.



L'obtention de la première fleur en 2023 a marqué une étape importante. La candidature à la deuxième fleur en 2026 traduit la volonté municipale de poursuivre cette progression avec exigence, au service des habitants d'aujourd'hui et de demain. Afin de soutenir cette dynamique, un nouvel agent municipal, Sébastien Cabaret, a rejoint l'équipe technique à temps partiel. Une grande partie de ses missions est désormais dédiée à l'entretien de la végétalisation, renforçant ainsi la capacité de la commune à maintenir des espaces soignés, cohérents et durables.

Nous vous invitons à visiter le site d'Augignac où un onglet et son menu déroulant sont dédiés à ces actions.

La démarche VVF repose sur quatre axes complémentaires :

- **Embellir et améliorer** le cadre de vie, en valorisant rues, parcs, petits patrimoines et entrées de bourg grâce à des aménagements cohérents et respectueux de l'existant,
- **Respecter** l'environnement, notamment grâce à la Charte Zéro Pesticides adoptée en 2016 et à la gestion différenciée des espaces verts,
- **Mobiliser et communiquer**, en associant habitants,

élus, agents et partenaires autour d'un projet commun, créateur de lien social et d'implication citoyenne,

- **Mettre en valeur** les espaces, pour donner envie de s'arrêter à Augignac et révéler la richesse de notre patrimoine naturel et bâti.



Cette dynamique s'incarne dans des actions concrètes : restauration et végétalisation du petit patrimoine, plantations adaptées et économes en eau, création de massifs, installation de mobilier en bois local, gestion raisonnée de l'eau, préservation de la biodiversité ou encore aménagements pédagogiques.



Pour comprendre comment cette démarche s'appuie aussi sur une formidable énergie citoyenne, découvrons maintenant l'association Les Mains Vertes, actrice essentielle de l'embellissement d'Augignac.

Marie-Claude FUENTES

Qui sommes-nous ?

La création de l'association Les Mains Vertes d'Augignac, le 6 février 2026, a permis de donner un cadre légal à l'action du groupe de bénévoles qui œuvraient depuis plusieurs années déjà à l'embellissement de notre village.

Etienne Barteau a été l'initiateur de l'engagement de notre commune dans le label Villes et Villages Fleuris (VVF) puis a été relayé par Monique Julien, devenue l'actuelle présidente de l'association.

Nous œuvrons en collaboration étroite avec la mairie et les habitants d'Augignac.

Notre groupe de bénévoles se retrouve le mardi matin pour entretenir, créer, inventer, réparer, arroser, pailler, papoter, rigoler, ...

Ponctuellement d'autres personnes ou membres, se joignent à nous pour des travaux plus conséquents :

réparation de murets entrée Nord, pyrogravure des marquages, réalisation d'un clip pour présenter au jury VVF, restauration de la boîte à lire, installation de pierres pour l'évocation du rocher de la bergère, toit du puits et son enrouleur, tranches en bois, bannière brodée.

Nous nous réjouissons de la synergie avec la mairie qui accepte et écoute volontiers nos propositions parfois un peu ambitieuses.

Si vous aussi vous souhaitez améliorer le cadre de vie de la commune et passer des moments conviviaux, rejoignez-nous !

Le bureau des Mains Vertes

Association Culture et Loisirs d'Augignac

La saison 2025-2026 s'achève pour l'Association Culture et Loisirs d'Augignac. Les 53 adhérents du club, accompagnés de leurs conjoints, se sont retrouvés le 12 juin dernier au foyer rural pour l'assemblée générale annuelle.

Le bilan moral, financier et sportif a été présenté par les membres du bureau. La présidente a rappelé les temps forts de la saison, à commencer par le concert organisé à l'église, qui a rencontré un franc succès, preuve que la culture à Augignac sait toujours rassembler.

Sur le plan sportif, les marcheurs nordiques ont une nouvelle fois démontré leur régularité et leur endurance. Engagés sur plusieurs épreuves chronométrées, ils ont obtenu de belles places d'honneur, ainsi que plusieurs podiums mérités.

Les randonnées bien-être, quant à elles, continuent de séduire un public de plus en plus fidèle. Proposées une fois par mois sur des boucles d'environ 8 km, elles permettent de découvrir le patrimoine local et les paysages verdoyants. Leur originalité réside

dans le fait que le parcours n'est pas dévoilé à l'avance, surprise, aventure, contemplation, étonnement... tout y est !

La saison prochaine s'annonce également riche en événements. Le spectacle à l'église sera reconduit le dimanche 13 décembre 2026, avec une programmation placée sous le signe de l'ambiance celtique, promettant un beau moment de convivialité.

Autre rendez-vous à noter : le samedi 19 septembre, « Augignac, un village propre pour 2050 : cheminons ensemble ». Cette balade un peu particulière proposera une exploration de l'avenir de notre territoire, à l'horizon des 25 prochaines années. Cette projection sera racontée avec humour et malice par Jean-François Vignaud, de l'Institut d'Études Occitanes du Limousin, à partir de travaux scientifiques du Parc.

Au retour, un goûter sera offert suivi d'un temps d'échanges convivial. L'après-midi débutera dès 14h par une marche de ramassage des déchets organisée par l'association.

Enfin, à la rentrée prochaine, les marcheurs pourront arborer fièrement la nouvelle tenue aux couleurs du club. De quoi être encore plus visibles sur les compétitions... et sur les chemins de découverte !

Et comme chaque année, de nouveaux marcheurs nordiques rejoignent l'aventure. Pourquoi pas vous ? Il suffit simplement d'avoir envie de pratiquer une activité sportive de pleine nature et de partager de nombreux moments conviviaux.

« Ensemble, faisons grandir les projets des enfants... depuis 75 ans ! »

Cette année, l'Amicale Laïque du RPI d'Augignac et Saint-Estèphe souffle ses 75 bougies.

Un anniversaire qui nous rappelle combien cette association a accompagné de générations d'enfants, soutenu de beaux projets et créé du lien dans nos villages. Une belle histoire collective, écrite grâce à tous ceux qui, au fil du temps, ont donné un peu d'eux-mêmes.

L'Amicale ouvre aussi un nouveau chapitre avec le renouvellement de son bureau.

À la présidence, **Marion Andrieux** prend le relais avec enthousiasme, dans un esprit de continuité et de bienveillance. Car au fond, rien ne change : notre envie d'agir pour les enfants, de rassembler les familles et de faire vivre des moments chaleureux reste intacte.

Pour les enfants, toujours !

Grâce à la mobilisation des parents, au soutien des habitants et des municipalités, l'Amicale participe au financement de projets pédagogiques, de matériel pour les classes, de sorties scolaires ainsi qu'un voyage de plusieurs jours, tous les quatre ans, pour 4 classes du RPI grâce à des manifestations qui rythment la vie de nos villages.

Ces actions, petites ou grandes, prennent vie grâce à l'implication de chacun... et font une vraie différence pour les enfants.

Un immense merci à Coraline VIROULAUD pour ses 10 années d'engagement

Avec émotion et gratitude, nous saluons le parcours de Coraline, qui a consacré une décennie à faire vivre l'Amicale. Son dévouement et sa gentillesse ont marqué l'association, et beaucoup de projets qu'elle a impulsés continueront de briller.

Vous avez envie de participer, même ponctuellement ? Rejoignez-nous !

Il n'y a pas de « petite aide » : une heure de votre temps, un coup de main sur un stand, une idée, une présence... tout compte et tout est précieux.

L'Amicale est ouverte à toutes les bonnes volontés, dans la simplicité et la convivialité.

« Ensemble, faisons de ces 75 ans un point de départ pour encore plus de projets, de rires et de beaux moments partagés. »

Le bureau de l'Amicale

Échange avec une habitante d'Augnac qui utilise le transport solidaire mis en place par le VIME.

Comment as-tu connu le VIME ?

J'ai reçu un flyer dans ma boîte aux lettres qui expliquait comment se faire transporter en voiture jusqu'à Périgueux, Angoulême ou Limoges, quelle que soit la raison, avec des bénévoles de l'association et le numéro du standard téléphonique.

Tu as contacté cette association rapidement ?

Oui, j'ai besoin d'aide pour me déplacer depuis que j'ai du mal à sortir ma voiture et la rentrer dans la grange. J'évitais déjà de rouler quand il pouvait y avoir beaucoup de circulation. Après une panne de batterie, j'ai décidé de vendre ma voiture, j'étais soulagée mais aussi un peu coincée.

J'avais un rendez-vous médical à Saint-Junien peu après, et ma famille étant éloignée, j'ai testé et appelé le VIME.

Et alors, ça se passe comment ?

Bien. J'ai fait plusieurs voyages maintenant et c'est utile et agréable à la fois. J'ai eu plusieurs conducteurs et conductrices différents et quand j'appelle pour prévenir du prochain trajet, j'ai aussi des personnes différentes qui me répondent.

Et concrètement, comment ça se met en place ?

J'essaie d'appeler 2 semaines avant pour que les bénévoles puissent s'organiser. (On peut appeler jusqu'à deux jours avant le trajet). La standardiste note mes besoins et contacte un chauffeur disponible, puis me rappelle pour confirmer et me donner le nom du chauffeur. Ensuite, il vient me récupérer chez moi à l'heure convenue. Ils sont d'ailleurs toujours très ponctuels.

Une fois à destination, les chauffeurs m'attendent sur place ou vont faire un tour le temps de mon rdv, c'est la même personne qui fait l'aller-retour.

Est-ce que tu paies pour ce service ?

Oui, c'est 35 centimes le kilomètre, on regarde ensemble sur le compteur au départ et à l'arrivée et ils me fournissent un reçu. Ça me gêne un peu parfois, car j'ai l'impression que c'est pas beaucoup, alors je peux donner un pourboire en plus ou même une fois, j'ai proposé à ma conductrice de s'arrêter pour lui offrir un petit restaurant.

Tu sais que les bénévoles ne font pas ça pour l'argent ?

Oui bien sûr, mais je trouve qu'ils me rendent un grand service et que tout travail mérite salaire.

C'est possible de le faire mais il ne faut surtout pas se sentir obligé, l'important pour les bénévoles c'est aussi de faire des belles rencontres, est-ce que ces trajets sont des bons moments pour toi ?

Ah oui je suis assez bavarde alors on discute beaucoup dans la voiture. Je crois qu'avec un des conducteurs, on connaît toute la vie de l'autre ! Il m'a raconté que c'était parfois difficile avec un de ses enfants et je lui ai répondu qu'heureusement que c'était pas moi car il en aurait vu de toutes les couleurs.

Il me semble que les chauffeurs s'adaptent à leurs différents passagers.

Trop sympa, tu conseilles le transport solidaire à d'autres personnes alors ?

Oui, dans le temps, il y avait moins besoin de se déplacer avec plus de commerces à proximité, mais maintenant c'est bien de s'entraider car il y a moins de choses dans le village.

Même si la première fois je ne savais pas comment ça allait se passer, je suis très contente de ce système.

Merci et peut-être à bientôt en voiture alors.

Alexis LABOURET

Suite à la dernière assemblée générale, une partie du bureau du comité des fêtes a été renouvelée :

Président : Vincent Marena

Secrétaire : Patricia Chabot Lalay

Secrétaire adjointe : Delphine Lacourarie

Trésorier : Didier Collot

Trésorier adjoint : Laurent Pialhoux

Président d'honneur : M. Bazinet Bernard

Nous remercions les membres du bureau sortant pour leur investissement et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres.

La programmation annuelle des festivités vous a été communiquée courant du mois d'avril par le biais de notre livret des animations et des annonceurs.

Attention le concours aura lieu comme traditionnellement, le lundi 24 août.

Au moment où j'écris ces quelques mots, les conditions climatiques (canicule) sont incertaines et nous posent de réels soucis d'organisation, comme nous l'avons connu pour la fête 2025.

Restons optimistes ! Entouré d'une équipe de bénévoles investie, le comité des fêtes sera au rendez-vous de ses engagements !!!

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous rejoindre et compléter l'équipe car nous avons besoin de bras supplémentaires, pour la fête foraine des 22 et 23 août.

Rejoignez-nous le 31 juillet au foyer rural à 20h pour la réunion d'accueil aux nouveaux bénévoles.

Laurent PIALHOUX

LE VIME
TRANSPORT
SOLIDAIRE

ON A BESOIN DE VOUS !

Devenez
CONDUCTEUR ou
STANDARDISTE
bénévoles

Un vrai besoin...
un vrai plaisir !

Venez nous voir le mercredi
...ou appelez nous au 05 54 07 10 72 !

19 rue de la Libération 24360 Piégut-Pluviers

Nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à toutes et tous les Augignacois qui ont contribué, avec passion et générosité, à la réussite de cette belle fête.

Un immense merci à nos «petites abeilles», ces bénévoles qui, pendant plusieurs mois, se sont retrouvées lors des ateliers au foyer d'Augignac pour confectionner les milliers de fleurs qui ont embelli notre village voisin. Leur travail minutieux et leur engagement sont au cœur de la magie de la Félibrée.

Nous remercions également tous les habitants qui ont participé à la réalisation de la porte de la Bergère, symbole fort de notre village et magnifique témoignage du savoir-faire collectif de nos bénévoles.

Notre gratitude va aussi à l'ensemble des bénévoles d'Augignac qui se sont mobilisés durant les trois jours de la Félibrée : à l'accueil des visiteurs et des classes, à la gestion des animations, à la buvette, à la restauration, aux parkings, à la logistique et à tous les postes indispensables au bon déroulement de l'événement.

Nous avons également la joie de féliciter chaleureusement Clara Giraudeau des Chadauds d'Augignac, élue Demoiselle d'Honneur par le Bornat et Ambassadrice de la tradition. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour cette belle mission de représentation.

Cécile GRASSET

Hommages

Narcisse MOUSNIER



Nous tenons à rendre un dernier hommage à monsieur Narcisse Mousnier, disparu à l'âge de 100 ans. Entouré de sa famille, de ses proches, des anciens combattants, des porte-drapeaux et de nombreux habitants, il a été accompagné avec émotion vers sa dernière demeure.

Né le 12 février 1926 à Champniers-Reilhac, Narcisse Mousnier laisse le souvenir d'un homme profondément attaché à sa famille, à sa commune et au devoir de mémoire. Fidèle aux cérémonies commémoratives, il immortalisait chaque rassemblement avec son appareil photo, témoignant de son engagement et de son attachement à la transmission des valeurs

républicaines.

Engagé dans l'armée dès 1946, il a servi la France en Allemagne, en Indochine et en Algérie. Son parcours exemplaire lui a valu de nombreuses distinctions, dont la Médaille militaire et, en 2021, la médaille de la Défense nationale en reconnaissance de sa participation au développement de la force nucléaire française. Il a ensuite poursuivi sa carrière au sein de l'administration des douanes jusqu'à sa retraite.

À travers Narcisse Mousnier, c'est toute une génération de femmes et d'hommes ayant servi la France avec courage et dévouement qui a été saluée. La municipalité renouvelle à son épouse Lucette, à ses enfants, à toute sa famille et à ses proches l'expression de ses plus sincères condoléances.

Michelle BONNEROT



Michelle Bonnerot était voisine de la mairie. Elle laisse un grand vide.

Elle nous a quittés au mois d'avril dernier à l'âge de 81 ans.

Ses cendres reposent au cimetière d'Augignac.

A chaque fois, c'était un plaisir de discuter avec elle, en arrivant à la mairie, en sortant des réunions ou des conseils municipaux.

Michelle s'était investie dans la vie associative, en particulier au club des aînés dont elle a été la trésorière.

Michelle était connue bien au-delà d'Augignac pour avoir été une secrétaire de mairie dévouée à la population, à Saint-Estèphe.

Michelle était un exemple pour nombre de secrétaires de mairie du canton qu'elle a formées gracieusement.

A titre professionnel, je la rencontrais régulièrement et je garderai le souvenir d'une belle personne disponible, à l'écoute, facilitatrice en faveur d'un public qui dépassait largement le territoire de la commune.

Ses valeurs ont été reconnues par la République, Michelle était chevalière de l'ordre national du Mérite.

Michelle nous manque ! Le conseil municipal renouvelle ses condoléances émues à sa famille.

Bernard BAZINET

- Tous les lundis après-midi à partir du 21 septembre : Atelier mémoire de 12h30 à 17h30 par **ASEPT**

- Tous les lundis et jeudis soir : Marche nordique de l'**ACLA**

- Tous les mardis matin : **Les Mains Vertes** bénévoles

- Tous les mardis soir : **Gymnastique volontaire** (AGV)

- Tous les jeudis matin : **Gymnastique volontaire** (AGV)

- Tous les jeudis après-midi : **Club du 3ème Age**

COMITE DES FÊTES

22-23 août : Fête Foraine

28 novembre : Marché d'Automne

AMICALE LAÏQUE

31 octobre : Fête d'Halloween

28 novembre : Ventes confections des enfants au Marché d'Automne

ASSOCIATION CULTURE & LOISIRS

19 septembre : Balade d'Augignac 2050 organisée avec le Parc

28 novembre : Randonnée pour le Téléthon organisée avec le Comité des Fêtes

13 décembre : Concert de Noël à l'église à 17h00